

Le musée dans le contexte du Printemps arabe : le cas de la Tunisie

Yassine KARAMTI
Université de Tunis

Après la révolution de janvier 2011, des écrits fleurissent pour dénoncer la situation des musées en Tunisie. Il s'agit surtout d'articles de presse. Nous avons choisi d'aborder quelques textes et compte-rendu publiés, dans le même quotidien tunisien *La Presse*, par des acteurs du secteur muséal en Tunisie. Il s'agit entre autres d'entretiens, de « lettres ouvertes » et de textes de réflexion :

- Mohamed Aziz Ben Achour est directeur de recherches à l'Institut National du Patrimoine en Tunisie (INP). Actuellement, il occupe le poste de Directeur général de l'Alesco. Suite à la déclaration de Mohamed Aziz Ben Achour à propos de son passage à la tête du ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine entre 2004 et 2008, Habib Ben Younès (ancien directeur de la Division du développement muséographique (DDM) de l'INP a publié un article en vue d'apporter à l'opinion publique quelques précisions qui lui paraissaient importantes quant au bilan revendiqué par Ben Achour surtout à propos du volet relatif au secteur des musées¹.

- De même, Habib Ben Younès, publie un article intitulé « Les musées en Tunisie, les enjeux ». Habib Ben Younès signe son article en tant que muséologue et archéologue. Il insiste sur l'absence de politique patrimoniale et l'importance d'un large panel d'intervenant. Habib Ben Younès ne manque pas de mentionner le défi du tourisme culturel².

- Hela Hazgui publie le compte-rendu d'une conférence d'Habib ben Younès sur les musées en Tunisie³. Dans cette conférence, tenue samedi 5 mars 2011 à l'espace Art'Libris, Habib ben Younès a remonté le temps jusqu'à la fondation en 1957 de l'Institut national d'archéologie et d'arts, puis de l'Institut national du Patrimoine, en 1993. Habib ben Younès explique : « Commence alors le début de la fin. Le secteur de l'ethnographie est livré à lui-même. Avec la disparition du Centre des arts et traditions populaires, recherches et collections, on consacre un département, mal défini, dont j'assume la direction depuis 2000. Je peux dire que j'ai démarré à zéro. Hormis les initiatives d'inventaires menées par Mohamed Yacoub, il n'y avait rien de structurel ni de fondamental »⁴.

- Un autre ancien responsable de l'Institut National du patrimoine, Nabil Kallala, est historien et archéologue. Il a de même occupé le poste de Directeur de la Division de l'Inventaire générale et de la Recherche à l'INP. Après les élections du 23 octobre 2001, Nabil

1

Habib BEN YOUNES, « Réponse à Son Excellence et néanmoins collègue, le Directeur général de l'Alesco. A propos de musées », *La Presse* (journal tunisien), 12 Mars 2011.

2

Habib BEN YOUNES, « Les Musées en Tunisie, les enjeux », *La Presse* (journal tunisien), 05 Mars 2011.

3

Héla HAZGUI, « Patrimoine : Les musées tunisiens, conférence de Habib Ben Younès à Art'Libris. Encore du pain sur la planche », *La Presse* (journal quotidien tunisien), 7 mars 2011.

4

Ibid.

Kallala publie un article dans lequel il défend la création d'un secrétariat d'Etat chargé du Patrimoine⁵.

- Houcine Jaidi est de l'Université de Tunis. Dans son article, il affirme que le patrimoine national exposé (ou qui devrait l'être) au public offre d'immenses opportunités de développement qui lui paraissent relever surtout de certaines décisions⁶. D'après Houcine Jaidi, « *Il ne s'agit en fait que de propositions dont la mise en application ne tient qu'à une volonté politique qui accepterait de consentir à quelques investissements — surtout en matière de qualifications professionnelles — qui ne manqueront pas, à terme, de rapporter beaucoup tant sur le plan financier que sur celui du développement durable, sans compter les précieux acquis culturels* »⁷.

- Dans un entretien publié dans un quotidien tunisien, Tahar Ghalia, ancien conservateur en chef du Musée du Bardo et président de la Commission nationale du Patrimoine présente sa vision des musées en Tunisie. Propos recueillis par Alya Hamza⁸.

- Quant au dernier texte, il s'agit d'une lettre ouverte au Gouvernement signée par 9 universitaires au sujet des rapports entre les universités tunisiennes, le patrimoine archéologique et le développement régional⁹. Pour les signataires, « *Les dix suggestions formulées ... à propos du patrimoine archéologique sont à placer dans le cadre de l'effort global qui doit être entrepris pour les autres catégories de patrimoine : arts et traditions populaires, arts plastiques, musique* »¹⁰. Ces signataires sont Ahmed M'charek (Université de Tunis), Abdellatif Mrabet (Université de Sousse), Houcine Jaidi (Université de Tunis), Samira Sehili (Université de La Manouba), Mohammed Grira (Université de Tunis) Lotfi Naddari (Université de Sousse), Lamia Ben Abid (Université de Tunis), Hosni Abid (Université de Sfax), Riadh Hamrouni (Université de Kairouan).

1 – Une situation embarrassante ...

Bien que la tradition muséale en Tunisie date de la fin du 19^{ème} siècle, le tableau dressé après la révolution du 14 janvier 2011 vire au noir. Héla Hazgui rapporte que Habib ben Younès, directeur de la division du développement muséographique au sein de l'Institut national du patrimoine, affirme que « *Le prestige de nos collections et la richesse de notre*

5

Nabil Kallala, « Patrimoine archéologique et biens culturels : Pour la création d'un secrétariat d'Etat (2ème partie) », *La Presse* (journal quotidien tunisien), 30 novembre 2011.

6

Houcine JAIDI, « Quel avenir pour les musées tunisiens ? (II) », *La Presse* (journal quotidien tunisien), 18 mai 2011.

7

Ibid.

8

Alya HAMZA, « L'entretien du lundi : Tahar GHALIA, conservateur en chef du Musée du Bardo, président de la Commission nationale du Patrimoine. Tant qu'il n'y a pas de loi des musées, il n'y aura pas de contrôle possible », *La Presse* (journal quotidien tunisien), 9 janvier 2012.

9

Ahmed M'CHAREK et autres, « Lettre ouverte au Gouvernement. Les universités tunisiennes, le patrimoine archéologique et le développement régional », *La Presse* (journal quotidien tunisien), 9 mars 2011.

10

Ibid.

*culture sont comme cet arbre qui cache la forêt, ou plutôt le désert »*¹¹. Comment évalue-t-on la situation juste après la révolution ? Héla Hazgui rapporte qu'au cours d'une conférence, sur les musées tunisiens, tenue samedi 5 mars 2011 à l'espace Art'Libris, Habib ben Younès a dressé un tableau noir de la situation actuelle des musées ; sans statut juridique clair qui les définit et sans une volonté politique qui les propulse, ces derniers ne peuvent fonctionner dans les règles de l'art. Héla Hazgui rapporte également comment dans un flou juridique le plus absolu et avec peu de moyens, Habib ben Younès affirme avoir essayé d'appliquer, dans le cadre du possible, les règles fondamentales de la muséologie¹². Habib Ben Younès insiste sur l'importance du facteur politique. Il écrit : « D'ailleurs en l'absence d'une volonté politique, dont nous espérons l'avènement, malgré le « chaos » patrimonial actuel, la situation ne peut en aucun cas s'améliorer, bien au contraire »¹³. Pour Tahar Ghalia, « *Un musée est lancé par une décision politique, ou la volonté d'une région. C'est ainsi que dans les années 60, 70, il y a eu de nombreux musées régionaux ouverts : ce sont là, autant de vitrines du patrimoine régional. Mais ces musées connaissent actuellement de nombreux problèmes de gestion* »¹⁴.

Sur le début de la crise, Héla Hazgui rapporte les propos de Habib Ben Younès qui dénonce : « *Si la situation des musées, déjà mal en point, se dégrade constamment, c'est parce qu'on a toujours marginalisé ce secteur qui est d'une importance majeure, et ce, depuis les années 75. Le patrimoine a souffert et souffre encore d'une mauvaise politique culturelle* »¹⁵. Quant aux signataires (9 universitaires), ils précisent : « *La Tunisie a entrepris, depuis les années soixante, une action louable en vue de sauvegarder son patrimoine archéologique, de l'étudier et d'en faire un outil de développement. Aujourd'hui, elle peut s'enorgueillir, à juste titre, de remarquables réalisations* »¹⁶. Toutefois, ils font remarquer que « *cette action n'a pas su, au fil des décennies, mobiliser toutes les ressources nationales pour atteindre les objectifs qui pouvaient être légitimement escomptés tant au niveau de l'étude du patrimoine concerné qu'au plan de sa sauvegarde et de son ancrage dans l'œuvre de développement* »¹⁷. Pour Houcine Jaidi, il s'agit de prendre les mesures urgentes qui s'imposent en matière de création ou de réouvertures de musées¹⁸.

Mais y-a-t-il suffisamment de musée en Tunisie ? Habib ben Younès affirme qu'à côté des musées sous la tutelle du Ministère de la Culture, au nombre de 34 sans compter les projets

11

Héla HAZGUI, *op. cit.*

12

Ibid.

13

Habib BEN YOUNES, « Les Musées en Tunisie, les enjeux », *op. cit.*

14

L'entretien du lundi : Tahar Ghalia, *op. cit.*

15

Héla HAZGUI, *op. cit.*

16

Ibid.

17

Ibid.

18

Houcine JAIDI, *op. cit.*

en cours, on retrouve également des musées relevant d'autres départements ministériels. Toutefois pour Habib ben Younès : « moins d'une centaine d'institutions dites muséales pour environ 11 millions d'habitants, la Belgique avec une population similaire sur le cinquième du territoire tunisien en possède près de 500 »¹⁹. Mais Y-a-t-il vraiment des musées en Tunisie ? D'après Habib Ben Younès, « Nos musées peuvent être considérés, essentiellement, comme des espaces d'exposition, assurant, inégalement, selon les cas, quelques unes des fonctions muséales qu'il serait fastidieux d'énumérer dans ce cadre »²⁰. Habib Ben Younès qualifie la situation de paradoxe national. Il précise : « Des institutions centenaires, un riche patrimoine aussi bien archéologique qu'ethnographique, dans le cas qui nous intéresse, et une situation précaire aussi bien institutionnelle que fonctionnelle. La raison est évidente, à savoir une absence de politique patrimoniale consécutive à l'absence d'une politique culturelle d'une manière générale »²¹.

Qui doit-on accuser ? Et qui doit assumer la responsabilité de la situation dans laquelle se trouvent les musées tunisiens actuellement ? à titre d'exemple, dans sa réponse à l'ex-Ministre de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine, Habib Ben Younès (rappelons qu'il s'agit du l'ancien directeur de la Division du développement muséographique à l'INP) lui pose la question et l'accuse directement : « Quel a été votre apport sur ces problèmes vitaux pour l'ensemble de la muséologie tunisienne et pour les projets du Bardo, Sousse et Djerba ? Ces problèmes n'ont jamais été abordés et vous les avez sciemment ignorés vous et vos successeurs compromettant ainsi l'avenir de ce projet et celui des musées tunisiens. Permettez-moi de vous rappeler qu'à la date de 2008, j'ai remis au ministère un document portant une projection sur les besoins en personnel de tous les musées existants et pour les futurs projets par spécialisation, et j'attends encore la réponse, vous n'avez même pas daigné y jeter un coup d'œil, parce que c'était "un problème sérieux" ». Il va de soi que chacun cherche à ne pas assumer la lourde responsabilité de la situation dans laquelle se trouvent les musées en Tunisie juste après la révolution. De même, Habib ben Younès ne manque pas de critiquer directement son collègue : « Vous avez été, à un certain moment le directeur du feu Centre des Arts et Traditions Populaires au sein de l'INAA. A l'exception d'une exposition sur certains métiers traditionnels dont vous avez acquis la collection, au bénéfice de l'institution, bien sûr, vous avez contribué à l'éclatement de cette structure par le départ de certains des chercheurs les plus anciens et les plus éminents vers d'autres services, et absolument rien réalisé pour le musée de Dar Ben Abdallah »²². Comme le bilan reste mitigé, Habib Ben Younès s'adresse à Mohamed Aziz Ben Achour en soulignant : « En bref. Se prévaloir d'un tel bilan pour les musées n'est pas digne d'une autorité scientifique dont tout le monde reconnaît la valeur. Avec mon cordial respect cher collègue »²³. On est à la recherche d'un bouc-émissaire ... Héla Hazgui paraît prendre la défense de Habib Ben Younès. Elle précise : « Depuis 2005, Habib Ben Younès a adressé un rapport mettant en

19

Habib BEN YOUNES, « Les Musées en Tunisie, les enjeux », *op. cit.*

20

Ibid.

21

Ibid.

22

Habib BEN YOUNES, « Réponse à Son Excellence et néanmoins collègue, le Directeur général de l'Alecso. A propos de musées », *op. cit.*

23

Ibid.

exerce les besoins les plus urgents pour le bon fonctionnement des musées, en ce qui concerne le personnel en particulier »²⁴. Héla Hazgui écrit également que « depuis des années, ce directeur (Habib Ben Younès) gère la misère. Il rame à contre courant en espérant des jours meilleurs. Aujourd'hui, encore, il se révolte contre le blocage politique, le flou juridique et le manque de conscience qui ont toujours entravé ses actions. Pour l'avenir, il plaide pour une réforme de la gestion des musées et la promulgation d'un décret spécifiant surtout la nature des collections, l'autonomie des ressources financières du secteur et la création de nouveaux postes d'emploi »²⁵. Hela Hazgui rapporte les propos de Habib Ben Younès « J'ai demandé la création d'un minimum de 500 postes, en plus des 170 existants pour l'ensemble des musées. J'ai aussi demandé le recrutement des fonctionnaires qui travaillent d'une manière temporaire ». Elle précise qu'il n'y a pas eu de réponse et rapporte également le témoignage de Denis Lesage, architecte urbaniste qui collabore au projet de la rénovation du musée du Bardo : « Ce rapport auquel j'ai participé serait-il soigneusement rangé dans les casiers fermés à clé ? ». D'après Héla Hazgui, Habib Ben Younès évoque que « Les archéologues se considèrent comme les propriétaires des collections de fouilles. Ce qui n'est pas normal. Certains sortent en retraite sans laisser d'archives. Ils n'inventorient pas leur objet et ne participent pas à la promotion des musées »²⁶.

Les problèmes actuels de gestion du patrimoine sont liés à la manière dont le patrimoine a été géré à l'époque du Protectorat. Vu que le protectorat en Tunisie était français et basé donc sur un modèle centralisé, on a eu au départ une seule structure centrale qui s'occupait du patrimoine. Dans son article, Nabil Kallala écrit : « A la déficience du facteur humain s'ajoute la forte centralisation de la gestion de ce patrimoine. Tout se fait à Tunis et part de la capitale, naturellement la gestion du budget et du personnel, mais aussi du matériel roulant, de la fouille et de la restauration, allant de la brouette, à la truelle, au piochon, à la brosse etc. Toutes les décisions sont censées être centralisées aussi »²⁷. Pour Nabil Kallala, la situation dépasse assurément et largement les moyens de l'actuel Institut national du Patrimoine aux horizons limités et qui ne peut, en l'état, être tourné vers l'avenir.

C'est dans cette logique que les 9 universitaires qui ont publié un texte en commun proposent de décentraliser la gestion du patrimoine archéologique en créant des structures régionales dotées des moyens humains et matériels adéquats pour la sauvegarde et la promotion de cette grande richesse nationale²⁸. Ils proposent également la création d'un Conseil national de la recherche archéologique et le développement de la coopération entre les établissements et les instances relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et ceux qui relèvent du ministère de la Culture. Ils demandent : « l'intégration concertée des étudiants tunisiens dans les activités de formation, de prospection et de fouilles entreprises par les instances du ministère de la Culture,

24

Héla HAZGUI, *op. cit.*

25

Ibid.

26

Ibid.

27

Nabil Kallala, *op. cit.*

28

Ahmed M'CHAREK et autres, *op. cit.*

*l'autorisation d'accès aux sites archéologiques et aux réserves des musées aux enseignants-chercheurs et aux doctorants des universités tunisiennes qui devraient effectuer, sans entrave, les recherches agréées d'une manière concertée, l'octroi aux universités de sites-écoles qui serviront à la formation des futurs cadres et techniciens qui géreront le patrimoine archéologique... »*²⁹. Ils veulent engager, dans les meilleurs délais, de grandes actions d'inventaire et de fouilles archéologiques encadrées par les chercheurs relevant des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique³⁰. Pour Houcine Jaidi, il importe également de mettre en place une formation solide en matière de conservation et d'animation muséale, qui soit ouverte sur les expériences étrangères les plus avancées³¹.

Au sujet de la banque mondiale et ses projets en Tunisie, Habib Ben Younès répond à Mohamed Aziz Ben Achour : *« J'en viens "A la rénovation des musées et le développement de la gestion du patrimoine culturel tunisien" dans le cadre du projet financé partiellement par la Banque Mondiale. J'aurais, sincèrement, souhaité que vous n'abordiez pas ce volet, du moins en employant d'autres termes. Tout le monde s'accorde à dire que votre seule décision positive dans ce projet fut relative à la construction en sous-sol, de la grande salle d'exposition du Musée archéologique de Sousse »*³². De même, au sujet des activités de partenariat, Habib ben Younès révèle : *« La convention avec la région PACA n'est par ailleurs que le fruit des relations personnelles entre la conservatrice du Musée Guimet de Nice originaire de Zaghouan et qui a tout fait pour rendre service à son pays d'origine, et la conservatrice de Dar Ben Abdallah »*³³. Il rappelle à son collègue et l'ex-Ministre de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine : *« cette convention que vous citez a été rédigée par mes soins avec le représentant de PACA et la conservatrice de Dar Ben Abdallah, et ce, dans le cadre de la convention entre le gouvernorat de Tunis et la région ci-dessus nommée »*³⁴.

Pour ce qui concerne les publics, Habib Ben Younès souligne que le musée génère dans beaucoup de pays, une activité culturelle, éducative, ludique exceptionnelle. Il cite comme exemple la réussite à l'échelle européenne de la « Nuits des Musées », dont la dernière édition du Samedi 14 Mai 2011, a associé 3.728 musées et institutions culturelles de 37 pays, dont 1.276 organismes pour la France seule. De même, Habib Ben Younès précise : *« Le « Centre Pompidou » avec 10.000 visiteurs ainsi que le « Grand Palais » ont attiré 10.000 visiteurs chacun,... que le « Musée de Quai Branly » avec 11.000 visiteurs, mais plus que le « Musée d'Orsay » avec ses 9.700 visiteurs. Un total de 40.700 visiteurs ou visites, en une nuit, pour quatre institutions dont trois sont limitrophes, ce chiffre constitue presque la moitié*

29

Ibid.

30

Ibid.

31

Houcine JAIDI, *op. cit.*

32

Habib BEN YOUNES, « Réponse à Son Excellence et néanmoins collègue, le Directeur général de l'Alecco. A propos de musées », *op. cit.*

33

Ibid.

34

Ibid.

des visiteurs annuels du musée de Carthage ou le onzième des visiteurs annuels du Musée National du Bardo, selon les années »³⁵. D'après Héla Hazgui, en 2009, on a enregistré sur la cinquantaine de sites et musées, environ 2.200 visiteurs dont 700 Tunisiens. Héla Hazgui souligne également que de récentes statistiques révèlent ainsi une baisse de fréquentation de musées non seulement par le public local mais aussi étranger. Elle rapporte les propos d'Habib Ben Younès : « *La crise mondiale peut expliquer cette baisse, en ce qui concerne les touristes. Mais je reste perplexe devant la diminution des visites locales. Le Tunisien vit-il lui aussi la crise ?* ». Héla Hazgui écrit : « Evidemment, répondent la plupart des présents à la conférence. La crise actuelle est d'ordre culturel plus que financier. Une réconciliation des Tunisiens avec leur mémoire et leur patrimoine est aujourd'hui, nécessaire voire urgente »³⁶. Pour Houcine Jaidi, il importe de combler les lacunes criardes en matière d'accueil et d'information et d'associer les cadres scolaires au rapprochement des musées du public jeune³⁷. De même, il faut faire de l'animation des musées un objectif de tous les jours, particulièrement lorsqu'il s'agit de grands rendez-vous nationaux ou internationaux³⁸.

Tahar Ghalia évoque l'exemple du musée de Djerba, « *superbe réalisation qui, cependant, connaît beaucoup de problèmes du fait de son manque de médiatisation ... Il semblerait que l'un des points faibles de nos musées réside dans le déficit de communication, et qu'une stratégie soit en cours d'élaboration à ce sujet* »³⁹. Quant aux universitaires qui ont signé un texte en commun, ils proposent de dynamiser les musées et les mettre à niveau et de créer de véritables syndicats d'initiative du tourisme aussi nombreux que nécessaires et les doter d'un personnel compétent et disposant d'outils de travail adéquats (plaquettes, cartes, dépliants, répertoires de différentes catégories, banques de données informatisées, moyens de communication...). Ils proposent également d'encourager la mise en place de sociétés spécialisées dans les fouilles archéologiques⁴⁰. Pour Houcine Jaidi, il importe de rapprocher le patrimoine des créateurs en incitant les artisans, les artistes et les designers à venir dans les musées afin d'y puiser des idées pour leurs travaux est une autre manière d'animer les musées. Il insiste sur l'encadrement des promoteurs des musées privés qui, même tout petits, peuvent être très attractifs de par leur originalité⁴¹.

Aux yeux de Nabil Kallala, la solution reste la création d'un Secrétariat d'Etat chargé du Patrimoine. Il écrit « *Monsieur le Premier ministre, sauvons notre patrimoine et donnons-lui sa (ses) dimension(s) réelle(s), redonnons-lui ses lettres de noblesse, pensons à ses importantes retombées culturelles, socio-économiques et touristiques sur le pays, et au*

35

Habib BEN YOUNES, « Les Musées en Tunisie, les enjeux », *op. cit.*

36

Héla HAZGUI, *op. cit.*

37

Houcine JAIDI, *op. cit.*

38

Ibid.

39

Alya HAMZA, « L'entretien du lundi : Tahar Ghalia, ... » *op. cit.*

40

Ahmed M'CHAREK et autres, *op. cit.*

41

Houcine JAIDI, *op. cit.*

développement régional qu'il peut générer, en élevant son administration et son statut à celui d'un secrétariat d'Etat du patrimoine archéologique et des biens culturels, au sein du ministère de la Culture »⁴².

Depuis Janvier 2011, on assiste à des nominations successives à la tête des différentes divisions de l'INP pour des périodes relativement courtes. De même, un ancien Directeur général de l'INP est emprisonné pour trafic d'antiquités. Cette situation accentue le déficit de confiance qui régnait déjà.

2 – Mémoire d'une démarche

Il importe de rappeler que certains chercheurs de l'INAA (actuellement INP – Institut national du Patrimoine) ont créé au début des années quatre-vingts du siècle dernier un groupe appelé « dialogues d'histoire et d'archéologie ». Ce groupe a organisé le 25 mars 1983 une table ronde pour débattre du patrimoine en Tunisie. L'intitulé de cette table ronde était « patrimoine en péril ? ». L'objectif des participants était de soulever les problèmes et les difficultés auxquelles se heurte la sauvegarde du patrimoine, sous toutes ses formes, d'une part, et de formuler des recommandations pour l'avenir, d'autre part. D'après les documents, six thématiques ont été retenues⁴³.

Le premier thème porte sur les musées⁴⁴. Il est présenté par Khaled Ben Romdhane⁴⁵ qui a montré l'aspect désuet des musées. D'après lui, trois dangers guettent les musées en Tunisie : l'insuffisance des normes de conservation, la carence des études et les lacunes de la présentation au public. Khaled Ben Romdhane ne manque pas d'attirer l'attention sur l'importance des musées régionaux. Lors des discussions, plusieurs problèmes ont été abordés. D'abord, c'est la distribution des musées dans le pays qui est remise en cause. On mentionne qu'à l'exception du musée de Makhtar, tous les autres musées archéologiques se trouvent dans le côté est du pays. De même, les musées ethnographiques ne sont pas mieux répartis. Cette situation est justifiée par l'absence de programmation.

Les participants à la table ronde ont également soulevé le problème des vols dans les musées, ainsi que le pillage des objets, ce qui montre les carences qui existent au niveau de la conservation et de l'aménagement des locaux ou le manque du personnel scientifique.

Parmi les recommandations retenues :

- la construction de musées des sites
- la création d'un fond de documentation pour sauvegarder les musées (la création d'un support impérissable pour l'objet)
- la publication des objets (ce qui représente un gage de protection)
- la nécessité d'établir une politique culturelle dans les musées.

Le second thème, qui portait sur les sites et monuments, est introduit par Mustapha Khannoussi⁴⁶ qui rappelle que la Tunisie possède une grande richesse archéologique. En

42

Nabil Kallala, *op. cit.*

43

Mohieddine BOUGHANMI, « Compte rendu : Patrimoine en péril », *Turât*, Institut National d'Archéologie et d'Arts (INAA), n° 1, 1983, pp. 110-114.

44

Ibid.

45

Ibid.

46

conséquence, il faut faire face aux difficultés de conservation. On mentionne que les crédits font souvent défaut. Il en est de même pour les cadres. Dans ces conditions, certains sites se trouvent tout simplement abandonnés. Trois dangers guettent ce patrimoine : l'homme, la nature et le vieillissement normal d'un monument. Lors de cette table ronde de 1983, on évoque également l'absence d'un inventaire général des monuments. On indique aussi que les choix se font sans concertation, et que, souvent, la restauration ne débouche pas sur une meilleure présentation... Quant aux discussions, elles ont soulevé beaucoup de problèmes parmi lesquels nous citons la propriété scientifique. Certains participants ont insisté sur le fait qu'il faut changer la conception qui implique la possession du monument ou du site, ce qui traduit en quelques sortes les préoccupations des acteurs de l'époque. Parmi les recommandations :

- il faut travailler en équipe pour mieux sauvegarder le patrimoine
- il faut désigner des responsables régionaux
- le patrimoine doit être une responsabilité collective
- il est nécessaire d'encourager l'exploration des *terrae incognitae*, de faire appel à la contribution des institutions universitaires, de lancer le projet de l'inventaire général des monuments et des sites
- enfin, il faut consacrer un budget annuel d'entretien et de restauration préventive pour les sites abandonnés.

Le troisième thème est intitulé « Projets de développement et patrimoine ». Il est introduit par Habib Ben Younès⁴⁷ qui attire l'attention sur le fait que les projets de développement du pays « menacent » sérieusement le patrimoine. D'après lui, qu'il s'agisse de grands projets ou de projets locaux, le danger de destruction du patrimoine est certain. Dans cette logique, les barrages, les canaux d'irrigation, les autoroutes ainsi que les aéroports constituent autant de menaces auxquelles il faudra faire face, surtout que l'Institut National d'Archéologie et Arts n'est pas souvent informé ou associé à la décision. Au cours des discussions, d'autres problèmes ont été signalés tels que le développement des centres urbains à proximité des sites, ou les pressions exercées quand des intérêts sont en jeu. Mohieddine Boughanmi rapporte que les interventions ont porté sur l'importance d'appliquer la loi et la demande d'une étude d'impact pour ce genre de projets. Comme le rôle de l'archéologie devrait précéder les projets, on demande les moyens d'intervenir rapidement. Mohieddine Boughanmi rapporte qu'il ne s'agit pas d'exclure la négociation, car le patrimoine ne doit pas constituer un obstacle aussi bien pour les grands que pour les petits projets.

Parmi les recommandations, on mentionne :

- La création d'un service d'urgence à l'INAA
- La reprise de l'Atlas et son extension à tout le pays et l'élaboration d'un inventaire national du patrimoine.
- La préparation d'un projet de loi qui serait proposé à l'Assemblée Nationale
- L'exigence d'une étude d'impact pour les projets, et dans l'immédiat, à propos des projets de Ghar el Melh (Complexe Hôtelier), de l'aéroport de Tabarka, du complexe touristique de Monastir, etc...

Le quatrième thème s'intitule « Patrimoine et problème juridique ». Il est introduit par Mansour Ghaki⁴⁸. Mohieddine Boughanmi rapporte que les participants ont pris connaissance de l'arsenal juridique en matière de patrimoine. De même, plusieurs textes se rapportant aux

Ibid.

47

Ibid.

48

Ibid.

objets d'art, à leur commercialisation, ainsi qu'aux découvertes fortuites ont été lus. Parmi les problèmes évoqués, nous citons :

- le droit de présomption de l'INAA
- la nécessité d'une législation claire et complète en matière de patrimoine
- les rentrées d'argent dans les musées et les sites, argent généralement aiguillé, d'après les discussions, vers d'autres secteurs.

Au cours de la table ronde, on a discuté l'idée de confier les monuments restaurés aux municipalités ou autres organismes en vue de leur entretien. De même, on a insisté sur les lacunes juridiques concernant le patrimoine écrit. L'une des recommandations concernait le renforcement du service juridique de l'INAA. On a également insisté sur l'importance de mettre à la disposition des chercheurs les textes juridiques, d'actualiser ces textes et surtout les appliquer.

Le cinquième thème concernant la publication et la recherche est présenté par Noureddine Harrazi⁴⁹ qui déclare qu'il n'y a pas de sauvegarde ni de conservation du patrimoine sans recherches préalables. Mais il précise que la recherche se fait souvent dans les conditions pour le moins difficiles. D'après lui, il n'est pas aisé d'accéder aux monuments ou aux objets. De même, les relations avec les responsables déterminent souvent le travail. Dans ces conditions, il importe de se débarrasser de certains comportements, comme la notion de propriété ou les relations personnelles.

Mohieddine Boughanmi rapporte que deux volets ont retenu l'attention des participants à la table ronde :

- d'abord, à l'échelle de l'INAA, on a signalé le taux faible d'encadrement lié en premier lieu à l'absence de véritables spécialistes. A ceci s'ajoute deux autres difficultés pour le domaine de la recherche : comment accéder aux ressources bibliographiques et comment publier les travaux.

- ensuite, à l'échelle de l'université, deux défaillances sont signalées : pour ce qui concerne l'enseignement, on mentionne le déséquilibre des périodes et l'abondance des matières, ... ; au niveau de la recherche, on insiste sur l'absence de débats et d'écoles de pensées. Dans ces conditions, l'enseignement universitaire semble se détourner du patrimoine, mais cela n'est-il pas dû à la mainmise de l'INAA sur le patrimoine ?

Dans leurs recommandations, les participants à la table ronde ont insisté sur la communication du patrimoine sous toutes ses formes car c'est là le meilleur moyen de le protéger. Il est vrai, la responsabilité de l'INAA dans ce domaine est grande. Cependant, elle ne doit pas être exclusive. Parmi les autres recommandations jugées importantes, on signale la formation et l'encadrement ainsi que l'intensification des séminaires.

Le sixième thème intitulé « Patrimoine et société » est introduit par Abdelhakim Gafsi⁵⁰. D'après lui, dès lors que la protection du patrimoine est une responsabilité collective, il faut s'atteler à sensibiliser la société tunisienne, avec ses différentes composantes, à ce problème. Les difficultés existent certainement. Toutefois, une action est nécessaire au niveau de l'école, du lycée, de l'université, des ministères... De même, les mass media ont un grand rôle à jouer dans ce domaine. Au cours des discussions, certains participants ont souligné qu'un tel programme peut paraître ambitieux. Mais pour d'autres participants, ce programme est réalisable à condition de corriger certaines lacunes. A ce titre, il faudrait revoir la politique de l'INAA et faire un grand effort pour que le patrimoine aille vers le public. De même, il importe de faire participer ce public à la conservation du patrimoine. Dans ce contexte, une décentralisation de l'INAA est nécessaire. C'est ce que nous rapporte Mohieddine

49

Ibid.

50

Ibid.

Boughanmi. Comment cette décentralisation va-t-elle résoudre ce problème et dans quelle logique ? Le rapport publié sur cette table ronde n'apporte pas de réponse.

Sur un autre plan, les participants à la table ronde ont insisté sur l'importance d'instaurer une licence d'archéologie à l'université. En attendant, on indique que l'action devait porter sur le renforcement des associations de sauvegarde, sur l'organisation de conférence, sur la programmation de visites dans les musées et les sites. En conséquence, un effort collectif est nécessaire...

30 ans plus tard, plusieurs de ces recommandations sont toujours d'actualité. Certains acteurs de cette table ronde ont pris plus tard les commandes de l'INP. Ils se sont trouvés les premiers dirigeants de l'établissement. Qu'ont-ils fait ? Le patrimoine continue d'être surtout une affaire de personnes et non pas de structure. A l'INP, les chercheurs assurent une charge administrative et une autre scientifique. Mais généralement, c'est la charge administrative qui prime car les chercheurs travaillent la plupart du temps dans l'urgence de préserver et sauvegarder le patrimoine, en faisant face aux dangers qui le menacent : les fouilles clandestines à la recherche de trésors, l'ouverture de carrières, les permis de bâtir, les nouvelles constructions, ... Le problème de la gestion du patrimoine en Tunisie est aussi un problème de chercheurs, et carrières de chercheurs.

3 – En guise de conclusion ...

L'environnement muséal en Tunisie est en mutation. A lire certains écrits journalistiques d'après la révolution, la muséologie paraît être l'histoire d'une construction ratée. Dans ces conditions, il faut engager et soutenir un dialogue national sur les musées et les rôles que puissent jouer ces établissements dans le développement du pays.

Nous avons besoin d'une réforme muséale en Tunisie. Il importe de défendre une muséologie plurielle qui favorise le relativisme patrimonial. De même, nous demandons la création d'une commission d'investigation sur les violations et les abus commis durant les dernières décennies en Tunisie pour que ca ne se reproduirait jamais.

L'ICOM devrait soutenir les commissions nationales dans les pays qui respectent les droits de l'Homme. Autrement, et d'après le cas de la Tunisie, on risque de subir des dictatures muséales.

Je pense qu'on a vécu en Tunisie également une « dictature muséale » qui a compliqué davantage les rapports des Tunisiens avec les musées. J'évoquons une dictature muséale car il s'agit de :

- Répressions des “opposants” qui ne partagent pas la même vision des choses des directeurs et qui n'affichent pas leur soumission totale à leurs supérieurs.
- Violation des règles et dans un certain sens du code de travail
- L'absence de contrôle pour stopper les abus de pouvoir et mettre fin aux injustices de certains responsables
- Établissement de règles de travail pour favoriser certaines personnes jugées proches du décideur et qui assurent ses intérêts.

Si, étymologiquement, le dictateur est “celui qui parle”, dans le contexte muséal, il s'agit de celui qui cherche à imposer le silence et l'obéissance sans aucune discussion aux autres.

Il importe d'élaborer une feuille de route relative à une réforme muséale en Tunisie. Cette réforme devrait impliquer tous les acteurs du secteur muséal, d'une part, et s'inscrire dans une vision stratégique et globale des différents besoins.

Dans cette perspective, il apparaît très urgent :

- d'analyser la situation du système judiciaire relatif aux musées
- d'analyser les défis et les opportunités du secteur muséal à court, moyen et long termes

- de proposer un cadre stratégique et un plan opérationnel d'appui au secteur muséal incluant une stratégie de mise en ?uvre
- de définir un cadre logique de interventions
- de proposer un calendrier et trouver le budget nécessaire aux interventions envisagées

Les tunisiens ont besoin d'être accompagnés dans leurs efforts visant à mettre en place une muséologie respectueuse des normes internationales et s'inscrivant dans le cadre d'une vision stratégique de la réforme muséale en Tunisie. Nous devons renforcer les capacités des musées tunisiens de sorte à leur permettre de mieux relever les défis liés aux aspects économiques et identitaires dans ce 21^{ème} siècle. Les musées tunisiens doivent jouer pleinement leur rôle de en conformité avec les normes internationales applicables en la matière.

Dans cette logique, il importe d'adapter une approche holistique et participative afin d'assurer la complémentarité des interventions et de renforcer la légitimité des processus et des acteurs. Les actions doivent intégrer à la fois les dimensions de demande et d'offre.

Parmi les éléments de coopération et de partenariat possible, nous citons :

- l'assistance technique et l'offre d'une expertise en matière des musées et de normes internationales applicables dans les différents domaines de la gestion des musées (inventaire, expographie, sécurité, marketing, ...)
- le renforcement des capacités et l'identification des lacunes en matière de médiation et de communication et d'accompagnement des publics dans le cadre de l'échange d'expériences et de l'appui au réseautage avec différentes institutions muséales à travers le monde
- l'analyse de la perception des musées au niveau des publics, à travers des enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques
- appui aux différents acteurs des musées pour la mise en place d'un système de gestion de l'information et le développement de banques de données
- l'importance de la formation, de la consultation, du suivi et de l'évaluation continu pour mesurer les progrès accomplis

Nous avons en Tunisie plusieurs structures universitaires qui assurent des cours et des enseignements de muséologie dans plusieurs cursus. Il importe de définir un référentiel théorique de compétences.

Parmi les activités, nous proposons :

- organisation de réunions pour la mise en place de comités d'experts
- engagement du dialogue et organisation de débats aux niveaux national et international et régional en présences de tous les acteurs impliqués dans les processus de réforme, d'une part, et tous les publics potentiels d'autre part
- l'élaboration de document de stratégie
- la réforme du statut, des procédures et du fonctionnement des musées en Tunisie
- appui en matière de logistique informatique et de documentation
- renforcement des organes chargés de veiller sur les musées en Tunisie

Nous défendons l'idée qu'en l'absence de démocratie, la capacité des musées à jouer un rôle important dans la société et à engendrer des changements socioculturels et économiques reste vraiment très limitée.